



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction minimale

Val-de-Travers – Fleurier BF DP 31 – Rue de la Raisse

Description de l'ouvrage : Agrandissement parking du terrain de foot

Affectation parcelle : ZAGR / zone de transport

Requérant(s) : Dicastère du Territoire, Energie et Mobilité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet

Auteur des plans : Commune du Val-de-Travers, Emilie Bally, 2108 Couvet

SATAC : 120101

Décision spéciale : -

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **24 février 2025**.

Val-de-Travers, le 24 janvier 2025.

LE CONSEIL COMMUNAL

